

INTRODUCTION

1. Problématique

La déperdition scolaire est un phénomène très observé tous ces derniers temps dans la société congolaise et mérite une attention particulière de la part des chercheurs en sciences sociales. En effet, depuis plus de trois décennies, le système éducatif congolais fait face à ce phénomène qui ne cesse pas de s'amplifier et de produire des méfaits irréparables.

Au début de chaque année scolaire, les médias sont mobilisés pour diffuser des messages en rapport avec l'école à travers lesquels on prône l'inscription gratuite. On constate l'engouement des enfants, des parents, des autorités scolaires et des représentants du gouvernement pour l'effectivité de la rentrée scolaire et le vœu ardent de voir tous les enfants accéder à l'école.

Mais au fur et à mesure que les jours avancent et que débute la perception des frais scolaires, la situation des enfants dans les écoles change avec le contrôle desdits frais. Dans ce cas, les enfants des familles démunies sont chaque fois inquiétés et privés des enseignements en dépit de leur ferme volonté d'apprendre. Toutes les stratégies sont mises à profit par les autorités scolaires pour empêcher les élèves non en ordre de paiement des frais d'accéder dans les salles des cours.

La récurrence de contrôle des frais, la pratique des interrogations générales, la séquestration des enfants non en ordre, le rappel à l'ordre des parents insolvables et tant d'autres mécanismes savamment conçus finissent par lasser et décourager les enfants dévoués et voués à l'apprentissage.

C'est ainsi qu'avant même d'atteindre la fin du premier trimestre, un bon nombre d'enfants sont éliminés de la course scolaire et jettent l'éponge pour aller trouver refuge dans la rue et gonfler le rang des marginaux. Cette situation qui se répète chaque année est

devenue normale aux yeux de tous malgré la dénonciation et la persistance du slogan « tous les enfants à l'école ».

La déperdition scolaire est une bombe à retardement, un danger pour l'avenir de la jeunesse au vu du grand nombre d'enfants qui abandonne le navire scolaire en pleine navigation. Les parents, fort démunis, se résignent en dépit de leurs cris de détresse. Les discours des hommes au pouvoir sont rassurants, mais ne se sont jamais concrétisés. Cette situation inquiète et nous conduit au questionnement suivant :

- Quels sont les facteurs déterminants de la déperdition scolaire dans la ville de Kinshasa, en général, et dans la commune de Ngaba, en particulier ?
- Quelles en sont alors les conséquences ?
- Et que faire pour y remédier ?

C'est par ces questions que nous clôturons notre problématique en vue d'y proposer des réponses provisoires dans le point qui suit.

2. Hypothèses

L'hypothèse, à en croire Sylvain Shomba, est une série de réponses qui permettent de prédire une vérité scientifique vraisemblable au regard des questions soulevées par la problématique et dont la recherche vérifie le bien-fondé ou le mal-fondé. Toute hypothèse peut, selon le cas, être confirmée ou infirmée à l'issue du traitement des données (1). Et à ce propos, par rapport aux questions formulées, nous dirons que la déperdition scolaire serait liée à la précarité de la situation sociale de la plupart des parents, frappés par le chômage, le manque d'emploi et des ressources financières pour la survie

¹ SHOMBA KINYAMBA, S., Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique, Kinshasa, Presse de l'Université de Kinshasa, 2016, p.48.

Comme conséquences, la déperdition scolaire produirait des effets comme l'enfance délinquante, de la rue, le vol, le viol, l'affiliation aux bandes des malfaiteurs (criminels), etc.

Pour remédier à cette situation de la déperdition scolaire, la grande responsabilité incombe à l'Etat congolais qui devrait créer des conditions propices à l'apprentissage des enfants en créant des emplois et en améliorant les conditions de travail et de rémunération des enseignants afin de favoriser à tous les enfants, quelle que soit l'origine sociale de leurs parents, l'accès à l'école.

3. Justification du choix et de l'intérêt du sujet

Il relève de la tradition scientifique de justifier le choix de l'étude à entreprendre et de démontrer l'intérêt par rapport aux objectifs à atteindre. La déperdition scolaire est un sujet passionnant et intéressant pour chacun des membres de la société. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à l'aborder et donc l'étude présente un double intérêt, à savoir pratique et scientifique.

Sur le plan pratique, la présente étude se veut une véritable interpellation non seulement du pouvoir public pour l'amélioration des conditions de vie des parents, mais aussi des autorités scolaires de remplir consciencieusement leur tâche pour le bien-être de la jeunesse et de tous afin que nous ayons des bons responsables de la société de demain.

Sur le plan scientifique, notre étude voudrait participer à la compréhension du phénomène de déperdition scolaire en accouchant des nouvelles idées, susceptibles de constituer une matière pour d'autres recherches et de contribuer à l'éclosion de la science dans le domaine de la sociologie de l'éducation.

4. Etat de la question

La question de la déperdition scolaire ne manque pas d'intéresser les chercheurs de tout bord dès par sa pertinence et sa permanence dans une société en crise comme la nôtre. A cet effet, nous allons tenter de cerner cette question à travers quelques écrits en notre possession. Il nous est difficile d'étaler toute la littérature abondante existant à ce sujet ; raison pour laquelle, nous allons nous limiter aux écrits tombés sous nos mains en vue de cette revue de la littérature.

Pierre Erny, dans une intéressante étude sur l'enseignement au Rwanda après l'indépendance (1962 – 1980), estime que le but de l'école est idéalement de conduire tous les enfants à la réussite : les redoublements, éliminations et abandons relèvent alors de ce que l'on pourrait appeler la « pathologie scolaire ». Quand la proportion des échecs et des déperditions dépasse un certain seuil, la faute ne peut plus être attribuée aux élèves, mais au système lui-même qui n'a pas su s'adapter à la demande et aux conditions particulières de telle population (2).

Cette façon d'appréhender cette question par Pierre Erny rejoint notre propre entendement dans la mesure où nous-même, considérons la déperdition scolaire comme un fléau, une pathologie tout en condamnant le système qui favorise son enracinement dans la société.

De leur côté, Béatrice Barbusse et Dominique Glaymann pensent que les difficultés d'intégration sociale de nombreux jeunes liées aux ratés du système scolaire et aux modalités actuelles d'insertion professionnelles, tout comme la crise de financement, d'efficacité et de légitimité du système de protection sociale (assurance maladie, système de retraite, indemnisation du chômage), constituent les indices d'une fragilisation du lien social (3).

² Pierre ERNY, *L'enseignement au Rwanda après l'indépendance (1962 – 1980)*, Editions L'Harmattan, Paris, 2003. »

³ Béatrice BARBUSSE et Dominique GLAYMANN, *Introduction à la sociologie*, Editions Foucher, Paris, 2004, p.149.

Pour ce qui nous concerne par rapport à ces deux auteurs, nous croyons en toute objectivité qu'ils n'ont pas tort dans leur appréciation des ratés du système scolaire car cela conduit à pas mal des conséquences fâcheuses tel que nous allons le démontrer dans le corps de notre travail.

Dans une étude sur « le problème de l'éducation en milieu urbain », Kilumbi Kilumbi (4) a fait ressortir la spécificité de problème éducatif en considérant que la pauvreté des parents, le coût élevé de la scolarisation des enfants, la subvention du système éducatif par le pouvoir public font partie des multiples problèmes dans la ville de Kinshasa.

Erasmus Fundji, de sa part, estime que pour une thérapie sociale au problème de la déperdition scolaire dans la ville de Kinshasa, il faut que les décideurs politiques de la RDC abandonnent les slogans et discours démagogiques en toute responsabilité et respectent les prescrits de la constitution et de la loi-cadre de l'enseignement (5).

Pour Jean-Hugues Déchaux, « Réussir l'éducation des enfants est devenu l'objectif des familles. Sans doute l'a-t-il toujours été mais, avec l'allongement de la scolarité, l'école s'impose désormais comme un partenaire obligé. L'objectif d'épanouissement de l'enfant doit composer avec une autre exigence, celle de la reproduction ou de l'ascension sociale, conditionnée par la réussite scolaire de ce dernier. Les nécessités du suivi scolaire montrent combien l'éducation familiale est un travail qui, comme tout travail, mobilise des ressources variables selon les familles et leur milieu social. L'objectif de la réussite scolaire s'est généralisé à toutes les familles, y compris celles qui appartiennent aux classes populaires... » (6).

Nous partageons, à l'instar de Déchaux, cette vision réaliste de la réussite scolaire dans une société rationnelle où les structures de

⁴ KILUMBI KILUMBI, *Le problème d'éducation en milieu urbain, cas de la ville de Kinshasa*, TFC en Sociologie, FSSAP, UNIKIN, 2001-2002.

⁵ FUNDJI NGUNGU, E., *Politiques et stratégies de la crise d'enseignement dans la ville de Kinshasa : une contribution sociologique*, Thèse de doctorat en sociologie, FSSAP, UNIKIN, 2011, p.5.

⁶ Jean-Hugues Déchaux, *Sociologie de la famille*, éditions La Découverte, Paris, 2007-2009, pp.55-56.

l'institution sont bien définies et participent à la prise en charge de tous les enfants issus de toutes les couches sociales. Mais la situation est fort différente par rapport au système scolaire congolais incapable d'y intégrer tous les enfants, donc favorisant les uns, ceux issus des familles aisées, au détriment des autres, appartenant aux familles pauvres et démunies.

En résumé, notre étude s'inscrit dans la logique des pensées de différents auteurs évoqués, mais dont la particularité repose sur la déperdition scolaire que nous considérons comme une pathologie sociale.

5. Délimitation du travail

Tout travail scientifique doit être délimité dans le temps et dans l'espace pour faciliter la production des données. A ce propos, Sylvain Shomba considère que la délimitation du sujet permet au chercheur de travailler en profondeur au lieu d'être superficiel, parce que devant papillonner. Un sujet bien délimité permet à l'auteur de mener sa recherche avec suffisamment d'efficacité et de lucidité (7).

Par rapport à cette lueur, et pour ne pas tomber dans la confusion ou la divagation, nous nous sommes permis de délimiter notre temps dans le temps et dans l'espace.

- En ce qui concerne le temps, notre étude couvre la période allant de 2012 à 2017 pour la simple raison que la situation sociale des parents s'est détérioré davantage à la suite des turbulences politiques.
- Dans l'espace, la commune de Ngaba constitue notre terrain d'investigation compte tenu du délabrement des infrastructures scolaires et des conséquences négatives qui résultent à l'issue de la déperdition scolaire des élèves.

⁷ SHOMBA KINYAMBA, S., *op. cit*, p.34.

6. Méthodologie du travail

La méthodologie, dans un travail scientifique, comprend à la fois l'utilisation des méthodes et techniques pour parvenir à une bonne appréhension du phénomène étudié. En commençant par définir ce que nous entendons par technique et méthode, Benoît Verhaegen souligne que « nous ne prétendons pas établir une coupure radicale entre ces deux notions, mais seulement de clarifier provisoirement ce que nous concevons comme deux moments différents, mais interdépendants, du mouvement de la connaissance » (8).

6.1. Méthode

La méthode, d'après Benoît Verhaegen, est l'ensemble des règles et des principes qui organisent le mouvement d'ensemble de la connaissance, c'est-à-dire les relations entre l'objet de recherche et le chercheur, entre les informations concrètes rassemblées à l'aide des techniques et le niveau de la théorie et des concepts (9).

Par rapport à notre étude, c'est la méthode systémique qui convient le mieux. On peut appeler ainsi toute recherche, théorique ou empirique, qui part du postulat que la réalité sociale présente les caractères d'un système, pour interpréter et expliquer les phénomènes sociaux par les liens d'interdépendance qui les relient et qui les constituent en une totalité (10).

On peut définir un système comme un ensemble d'éléments interdépendants, comme un ensemble se trouvant en interaction. Dans le cadre de notre étude, nous considérons que le système politique demeure en corrélation avec les économique et éducatif. Lorsqu'un des systèmes est en dysfonctionnement, le reste des éléments connaissent des perturbations. Tel est le cas de la déperdition scolaire impactée par la pauvreté des parents à la suite de

⁸ Benoit VERHAEGEN, Méthodes et techniques dans la recherche en sciences sociales, in *Analyses sociales*, Volume 1, numéro 2, mars-avril, 1998, LASK, Kinshasa, p.50.

⁹ B. VERHAEGEN, Art. cit, p.50.

¹⁰ R.G. SCHWARTZENBERG, *Sociologie politique*, 4^{ème} édition, Editions Montchrestien, Paris, 1988, p.79.

la dégradation des structures économiques. Il faut noter ici que les turbulences politiques connues tous ces temps sont loin de favoriser le décollage de l'économie nationale dont les répercussions se font sentir sur tous les plans.

6.2. Techniques

Les techniques sont définies par Verhaegen comme l'ensemble des moyens et des procédés qui permettent à un chercheur de rassembler des informations originales ou de seconde main sur un sujet donné : la statistique, le questionnaire, l'observation, le récit de vie, l'interview, l'analyse de contenu, l'étude critique des documents sont des techniques ⁽¹¹⁾.

Par rapport à notre étude, nous allons utiliser les techniques d'observation directe, indirecte et d'entretien.

- La technique d'observation directe nous a permis, grâce à nos organes de sens, d'obtenir des informations courantes concernant notre objet d'étude.
- La technique documentaire ou d'observation indirecte nous a fourni les informations utiles à partir des documents écrits, c'est-à-dire les ouvrages, les articles de revues scientifiques, les travaux universitaires (travail de fin de cycle, mémoires de licence et de DEA (DES), thèses de doctorat et autres travaux écrits se rapportant à plusieurs domaines de recherche.
- La technique d'entretien est celle qui nous a mis en contact direct avec une proportion de la population de la commune de Ngaba qui nous a fourni d'importantes informations sur la déperdition scolaire, ses causes et conséquences.

¹¹ VERHAEGEN, B., op. cit., p.51.

7. Difficultés rencontrées

Les difficultés sont inhérentes à tout travail scientifique quelle que soit sa nature. En ce qui nous concerne, nous avons été l'objet de la méfiance des enquêtés qui ne trouvant pas leur part dans la recherche scientifique, car mainte fois consultés par les chercheurs.

8. Subdivision du travail

Hormis l'introduction et la conclusion, ce travail compte trois chapitres. Le premier est consacré aux considérations générales, le second se penche sur un aperçu du système éducatif congolais tandis que le dernier chapitre traite les causes et les conséquences de la déperdition scolaire.

CHAPITRE I : DEFINITION DES CONCEPTS ET PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE

Dans ce chapitre, nous allons parler des généralités devant porter sur la définition des concepts de base et connexes ayant trait à notre travail et présenter notre milieu d'investigation qui n'est d'autre que la commune urbaine de Ngaba dans la ville de Kinshasa.

Section 1 : Définition des concepts

Définir les concepts est une exigence épistémologique dans le sens que tous ne répondent pas à la même réalité. Un même concept peut être utilisé dans plusieurs contextes différents selon la nature du problème étudié. C'est ainsi que l'on parle du caractère polysémique des mots.

Emile Durkheim le spécifie clairement lorsqu'il affirme que « toute investigation scientifique porte sur un groupe déterminé de phénomènes qui répondent à une même définition. La première du sociologue doit donc être de définir des choses dont il traite afin que l'on sache bien de quoi il est question exactement » (12).

Dans le cadre de ce travail, il s'avère nécessaire de définir les concepts tels que : déperdition, déperdition scolaire, école et éducation qui ont des rapports directs avec le sujet de notre étude.

1.1.1. Déperdition

Selon le Dictionnaire universel, déperdition signifie diminution, perte progressive, élimination. On peut dire que la vieillesse entraîne la déperdition des forces (13).

En physique, la déperdition est une perte d'énergie. Dans ce cas, on parle de la déperdition de la chaleur (14).

¹². E. DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, Paris, 1973, p.12.

¹³ Petit Dictionnaire Larousse, 2010, p.305

¹⁴ Idem.

1.1.2. Déperdition scolaire

La déperdition scolaire est la différence entre le nombre d'élèves au début et à la fin d'un cours, d'une année ou d'un cycle ⁽¹⁵⁾. En d'autres termes, nous considérons la déperdition scolaire comme la perte des élèves au cours d'une année scolaire pour des raisons diverses. Ce sont les cas des abandons, c'est-à-dire les élèves ayant débuté l'année scolaire dans une classe et ne l'ayant pas achevée.

1.1.3. Ecole

Le mot école vient du grec « schole » qui signifie loisir et du latin « schola ». Jadis, l'école était réservée aux enfants de familles aisées. C'est pour cette raison que l'on parle souvent de l'inégalité à l'école qui se vit même dans nos sociétés actuelles.

L'école (au sens large) joue aussi un rôle essentiel, non seulement en transmettant des connaissances, mais aussi des valeurs et des règles de conduite (arriver à l'heure, bien se tenir, discuter de manière ordonnée, éteindre son portable...) et en concourant à l'éducation. L'école forme des individus alphabétisés, des citoyens responsables et des travailleurs efficaces pouvant au besoin se transformer en soldats « obéissants » ⁽¹⁶⁾.

Pour Macaire et Raymond, l'école se définit comme un établissement qui a pour rôle de dispenser un enseignement collectif aux enfants dans leur période de croissance, de formation intellectuelle, sociale, orale et religieuse. Elle cherche à inculquer le sens du savoir chez l'enfant, lui faire connaître ses devoirs envers Dieu ⁽¹⁷⁾.

L'école est donc le prolongement de la famille dans le sens que celle-ci est sans doute l'agent socialisateur fondamental. Elle transmet, tout comme l'école, des valeurs, des normes et des habitudes à travers une multitude de pratiques et d'échanges

¹⁵ Dictionnaire Micro Robert, Le Robert Paris, 1971.

¹⁶ B. Barbusse et D. Glaymann, op. cit, pp.88-192.

¹⁷ Macaire et Raymond cités par GOWE Benjamin, De la participation du comité des parents dans la gestion des Ecoles conventionnées catholiques, TFC en Sociologie FSSAP, UNIKIN, 2013-2014.

quotidiens. Les apprentissages et l'éducation forment une composante majeure de toute socialisation. La famille contribue ainsi fortement à transmettre le langage, la politesse, la solidarité.

Emile Durkheim soutient de sa part que par l'école, « nous avons le moyen d'entraîner l'enfant dans une vie collective différente de la vie domestique, nous pouvons lui donner des habitudes qui, une fois contractées, survivront à la période scolaire et réclameront la satisfaction qui leur est due » (18).

Pour ce qui nous concerne, nous considérons l'école comme un lieu par excellence de la formation intellectuelle des enfants pour les transformer de façon positive pour qu'ils soient utiles à eux-mêmes, à leurs familles et à la société tout entière.

1.1.4. Education

« L'homme est la seule créature qui soit susceptible d'éducation », écrivait Kant dès la première ligne de son *Traité de pédagogie*.

Pour Jean-Marie LABELLE, éducation, venant de *educare*, signifie nourrir, élever et ne s'applique qu'à l'homme. Je conçois l'éducation, dit-elle, comme étant le processus de développement de la personne vers son autonomie physique, intellectuelle, affective, morale citoyenne. Etre autonome, c'est être responsable de soi dans un environnement habité par d'autres sujets autonomes, l'activité des uns et des autres a pour objet de rendre cet environnement socialement habitable pour les personnes. Ce processus est en évolution et en devenir permanent. L'éducation n'est en soi jamais finie : elle se poursuit tout au long de l'âge adulte jusqu'à la mort (19).

Jean-Marie Labelle parle d'une situation éducative comme l'ensemble des composantes d'une action instituée dans un cadre social, à un moment déterminé, dans un espace circonscrit, dont la finalité est l'éducation.

¹⁸ E. DURKHEIM, *L'éducation morale*, Ed. Fabert, Paris, 2005, p.293.

¹⁹ J.M. LABELLE, *La réciprocité éducative*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996, p.3.

Se distinguant de l'éducation, la pédagogie est la conduite ou l'accompagnement de celui qui s'éduque, ou encore la relation d'éducation établie entre l'éducateur et celui qui s'éduque. L'accent est alors mis sur les aspects relationnels de l'apprentissage, domaine de compétence de l'esclave grec dit « pédagogue » qui conduisait l'enfant chez le Maître ⁽²⁰⁾.

La didactique par contre, renchérit le même auteur, concerne l'accès au savoir par celui qui s'éduque ou encore l'activité corrélative d'apprentissage et d'enseignement de celui qui vise à travers son éducation un développement lié à l'exercice de ses facultés intellectuelles. L'accent est mis ici sur la dimension proprement cognitive de l'activité éducative. Il n'y a pas d'éducation, quel qu'en soit le secteur, sans l'implication conjointe de la pédagogie et de la didactique ⁽²¹⁾.

Section 2 : Présentation de la commune de Ngaba

2.1. Aperçu historique

La Commune de Ngaba est l'une des 24 communes de la ville de Kinshasa créée par l'Arrêté ministériel n°68-028 du 30 mars 1968 portant la création et la dénomination des nouvelles communes urbaines de la ville de Kinshasa. Cet acte juridique a été complété par l'Arrêté ministériel n°69-0042 du 23 janvier 1968 déterminant pour la ville de Kinshasa, le nombre, la dénomination et les limites des communes urbaines.

Il sied de signaler que cette commune fut son origine du nom du grand chef Teke Humbu qui s'appelait Ngaba et habitait vers le Rond-point Ngaba aux environs de la paroisse catholique Sainte Christine.

Elle fut appelée « zone révolutionnaire » suite à l'opposition franche de ses habitants lors du courant néo-colonial qui avait dû conduire la RDC à la souveraineté nationale et internationale. Cette

²⁰ J.M. LABELLE, *Op. cit.*

²¹ *Idem.*

commune était occupée unilatéralement par les adeptes du Parti Solidaire Africain (PSA) de Messieurs Antoine Gizenga et Cléophas Kamitatu. C'est pour cette raison que les populations majoritaires de cette commune proviennent essentiellement de la province de grand Bandundu.

2.2. Situation géographique

2.2.1. Délimitation territoriale

La commune de Ngaba a été définie par l'Arrêté ministériel n°69-0082 du 23 janvier 1969, elle se trouve en pleine ville de Kinshasa. Elle est tracée de la manière suivante :

- Au Nord par l'avenue Kikwit qui la sépare de la commune de Limete par le quartier Mombele ;
- Au Sud par le boulevard By-pass qui la sépare de la commune de Lemba par le quartier Righini ;
- A l'Est par la rivière Yolo qui la sépare de la commune de Lemba ;
- A l'Ouest par l'avenue de l'Université qui la sépare de la commune de Makala.

2.2.2. Climat et pluviosité

La commune de Ngaba a un climat tropical humide avec de pluies maximales entre septembre et octobre qui comprend deux saisons : une saison sèche qui commence le 15 mai et s'achève le 15 août de chaque année et une autre qui est pluvieuse qui s'étend du 16 août au 14 mai de chaque année.

La nature du sol de la commune de Ngaba est marécageuse et sablonneuse. Le réseau hydrographique de la commune de Ngaba ne compte qu'une seule rivière appelée Yolo à l'Est qui la sépare de la commune de Lemba. Elle a aussi quelques ruisseaux artificiels provoqués par le ruissellement des eaux des pluies.

2.2.3. Superficie, topographie et altitude

La superficie de la commune de Ngaba est de 4 kilomètres carrés. Cette commune comporte 16 rues et 144 avenues dont 3 seulement sont asphaltées, les avenues de l'Université, de Kianza et de

By-pass. Le nombre de parcelles est de 7450 parcelles. Le phénomène de morcellement des parcelles est également en vogue dans cette partie de la ville.

La commune de Ngaba, située au versant de la colline de Mont-Amba, est lotie sur un terrain marécageux et drainée par trois ruisseaux : Yolo, Kalamu et Muapeza.

2.3. Administration territoriale

La commune de Ngaba est subdivisée en 6 quartiers qui sont : Baobab, Mpila, Mukulua, Luyi, Mateba et Bulambemba.

2.3.1. Les autorités politico-administratives

Il s'agit du Bourgmestre et du Bourgmestre adjoint secondés par le chef de bureau.

Depuis sa création, cette commune a été dirigée par :

1968 – 1970 : KIZEZA MUNDENGO

1970 – 1971 : KUTA HONORE

1971 – 1972 : JP. MAKENGELE

1972 – 1975: KAZIA KUJANGUA

1975 – 1976: KABEYA MAKASA

1976 – 1977: DIASUKA DIAMESO

1977 – 1982: BANGU MUTITA

1982 – 1983: KABENA BASWA

1983 – 1987: MUSWASWA

1987 – 1988: LUBAMBA MWANA NGOMBO

1989 – 1989: NGHHA ILANGA

1989 – 2002: BANGU MUTITA

2002 – 2005: LUSUMBULA MANGONDO

2005 – 2008: MWANA NDEKE BONGO

2008 – 2009: CELESTINE MFUMU FAIDA

2010 – 2011: TELE MUKUANA

2011 à ce jour: TELE MUKUANGA

2.3.2. Le personnel sous statut et sous contrat

Le personnel sous statut est régi par le statut du personnel des agents de carrière des services publics de l'Etat, tandis que le personnel sous contrat est régi par une décision d'engagement de l'autorité communale.

2.3.3. Tableau synoptique de la population de Ngaba (2011)

	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Nationaux	36.738	37.810	39.300	40.513	154.361
Etrangers	24	28	19	13	84

Source : Service chargé de la population, commune de Ngaba

2.3.4. Fonctionnement

L'exécutif de la commune de Ngaba est composé du bourgmestre, du bourgmestre adjoint, du chef de bureau et du secrétariat communal.

- Le Bourgmestre : il est l'autorité politico-administrative, il a la charge de sécuriser la commune à l'absence d'un organe délibérant, il statue par voie de décision et fait le rapport au gouvernement de la ville de Kinshasa :
 - Sur le plan politique, il est le représentant direct du chef de l'Etat dans sa juridiction ;
 - Sur le plan administratif, il est le garant du bon fonctionnement de son identité, c'est lui qui coordonne toute l'administration au niveau de la commune ;
 - Sur le plan juridique, il est l'officier de la police judiciaire (OPJ) de la commune.
- Le Bourgmestre adjoint : il assiste le titulaire et le remplace automatiquement en cas d'empêchement ou d'absence. Il est aussi l'autorité politico-administrative et officier de la police judiciaire. Sur le plan financier, il est le gestionnaire de crédit et travaille en collaboration avec le mandataire du budget.
- Le chef du bureau : il est le gestionnaire de tous ces services municipaux et la personne la plus gradée de tous les

fonctionnaires au niveau de la commune. Il est le conseiller principal du bourgmestre en matière de l'administration. Il assiste et collabore étroitement avec les deux autorités précédentes et peut les remplacer en cas d'empêchement ou d'absence en vertu de l'article 120 de l'ordonnance-loi numéro 82/006 du 25 février 1982 portant l'organisation politique, territoriale et administrative en RDC telle que modifiée et complétée à ce jour.

- Le secrétaire : il est chargé de la matérialisation de toutes les décisions de l'exécutif, c'est-à-dire c'est lui qui couche tout ce qui est arrêté comme décision au niveau de la commune sur papier.

Le secrétariat, à part le secrétaire communal, est composé de :

- Deux rédacteurs dont l'un est chargé des rapports journaliers et l'autre des courriers visuels ;
- Deux indicateurs dont l'un est chargé des courriers sortants et l'autre des courriers entrants ;
- Un facteur chargé d'expédier les courriers.

La commune de Ngaba étant placée sous la tutelle de l'Hôtel de Ville de Kinshasa, compte autant de services qu'il y a des Ministères au niveau du gouvernement congolais et regroupés en trois grandes catégories, à savoir les services spéciaux, les services administratifs ainsi que les services techniques.

Les services spéciaux

Cette catégorie comprend en son sein trois sortes de services :

- Le service de l'Agence Nationale de Renseignement (ANR) ;
- Le service de la Direction Générale de Migration (DGM) ;
- Le service de la Police

Le rôle de tous ces services tourne autour de la protection et la sécurité des personnes et de leurs biens, le maintien de l'ordre public. Ils sont le symbole de l'autorité de l'Etat et donc de pouvoir public.

- Les services administratifs

Ils regroupent en leur sein les services suivants : les services de la population, du personnel, l'état-civil, de contentieux, des marchés municipaux et des engins sans moteurs. Ils ont pour mission d'encadrer la population.

- Les services techniques

Cette catégorie est composée des services tels que de la fonction publique, des finances, de comptabilité, d'économie, de l'habitat, d'ordonnancement, de petites et moyennes entreprises, des affaires sociales, des jeunes et de développement communautaire.

Section 2 : Période post coloniale

A l'accession de la République Démocratique du Congo à l'indépendance, la situation de l'école n'avait pas connu des avancées significatives dans la mesure où tout était planifié par les colons pour empêcher, si pas retarder le développement du pays. Le manque des cadres suffisamment formés a engendré plusieurs maux qui seront à la base des conflits, des rébellions, des guerres et des luttes de positionnement des acteurs politiques. L'impréparation politique de premiers dirigeants était une action délibérée du pouvoir colonial qui tenait à tout prix à avoir la mainmise sur les affaires nationales.

Ayant bien compris les causes de tous les maux dont souffrait le pays, le tout premier gouvernement après l'indépendance avait compris l'importance de la scolarisation en considérant l'école comme la voie obligée du développement, c'est-à-dire du progrès, de la modernisation et de la civilisation de l'universel. C'est dans ce sens que le programme de formation des cadres consistait à répondre aux objectifs ci-après :

- L'instruction primaire pour tous ;
- Le développement accéléré de l'enseignement normal, technique et secondaire ;
- La formation dans les années qui viennent de milliers d'universitaires congolais ;
- La gratuité de l'enseignement à tous les niveaux ;

- Assurer la subsistance des étudiants de l'enseignement normal, technique et secondaire ;
- L'octroi des bourses d'études pour les étudiants de l'enseignement supérieur et universitaire, leur permettant de se consacrer à leurs études dans de bonnes conditions ;
- L'égalité de l'enseignement pour les filles à tous les échelons.

Mais le programme d'urgence prévoyait le « développement de la formation des cadres supérieurs dans tous les domaines y compris les cadres universitaires, sur place et par l'envoi dans des universités étrangères. Les politiques prévoient ainsi la formation de leurs propres universitaires.

C'est donc à partir de cette période que plusieurs établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur ont été créés en vue de pallier aux insuffisances et de répondre aux objectifs assignés du tout premier gouvernement. Un autre changement de fond intervenu dans le paysage scolaire congolais après l'indépendance est la multiplication des écoles privées non subsidiées, lesquelles ont permis de scolariser le plus grand nombre d'enfants possibles.

Suite à l'insuffisance des écoles non conventionnées et conventionnées, les écoles privées agréées sont en surnombre surtout dans les grands centres urbains où elles prennent en charge les milliers d'enfants vivant loin des anciennes écoles publiques laissées par les colonisateurs. La demande en besoin scolaire s'accroît sensiblement dans la mesure où la population ne cesse d'augmenter grâce à l'amélioration de soins de santé des enfants et des mères.

Notons cependant qu'en dépit de cette prolifération des écoles, l'accès à l'école n'est pas un privilège pour tout enfant. Plusieurs enfants sont privés des études à cause du contexte économique difficile du pays. La formation scolaire est conditionnée aux avoirs économiques des parents alors que ces derniers, dans la

plupart des cas, vivent dans la précarité par manque de travail rémunérateur ⁽²²⁾.

Section 3 : Le contexte actuel du système éducatif congolais

Le contexte actuel du système éducatif congolais demeure le reflet d'une société perpétuellement en crise généralisée. La crise économique qui perdure depuis plus de trois décennies n'a pas manqué d'avoir d'incidences sur le social, le culturel et le religieux. Tous les domaines de la vie nationale en sont affectés à tel point que le système éducatif, absorbé par ce système politico-économique a des peines de se relever et ne sait pas donner la pleine satisfaction aux communautés.

Compte tenu des échecs constatés du système éducatif hérité de la colonisation et de l'Etat « mprien, c'est-à-dire la mainmise du secteur de l'enseignement par le régime mobutiste à l'époque du Mouvement Populaire de la Révolution, plusieurs autres décisions ont été prises pour améliorer le secteur éducatif compte tenu de son importance pour le développement du pays.

La crise des années 1990 a imposé, sous le regard impuissant sinon complice de l'Etat zaïrois, fait remarquer Jean-Pierre Mpiiana, une nouvelle forme du partenariat éducatif caractérisée par l'intervention directe des parents d'élèves et d'étudiants dans le paiement des salaires des enseignants. Lancée d'abord dans le cercle des écoles catholiques de Kinshasa, elle s'est généralisée dans les autres réseaux pour affecter enfin l'enseignement supérieur et universitaire ⁽²³⁾.

Dans le souci d'améliorer la qualité de l'enseignement et de le rendre compétitif, le Chef de l'Etat avait donné des orientations dans un discours programme devant le Parlement de transition.par rapport

²² BONGELI, E., op. cit, p.52.

²³ Jean-Pierre MPIANA, T., L'Université de Kinshasa à l'ère du partenariat éducatif, Editions Academia – l'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 2017, p.46.

au secteur de l'enseignement et de la recherche scientifique, le gouvernement veillera à (24):

- Reformier et moderniser le système de l'enseignement supérieur et universitaire, revaloriser la profession et la carrière enseignante ;
- Renforcer les capacités du personnel enseignant ;
- Mettre en œuvre le programme national de l'éducation pour tous ;
- Elaborer une loi organique sur la recherche scientifique et réhabiliter les centres et institutions de recherche et financer la recherche fondamentale ;
- Poursuivre les programmes de réhabilitation et d'équipements des institutions d'enseignement primaire, secondaire et universitaire ;
- De lutter contre l'inégalité d'accès à l'éducation entre l'homme et la femme.

Contrairement aux discours et autres déclarations de bonnes intentions en faveur du système éducatif, la situation du pays reste inchangée suite aux trois variables que nous partageons avec Benoît Verhaegen (25):

- Les effets de domination exercés par les économies développées qui ont créé une situation et des conditions extrêmement défavorables pour le démarrage de nouveaux ensembles économiques ;
- L'origine politico-administrative des bourgeoisies nationales africaines et leur dépendance à l'égard des pays développés et constituent un frein à la création d'économies nationales auto-centrées ;
- Les interventions de plus en plus prépondérantes des organisations internationales dont les normes d'action ne sont pas déterminées par le niveau de développement économique par

²⁴ Extrait Discours – programme du Chef de l'Etat devant le Parlement de transition, in Congo-Afrique, n°382, Février 2004, pp.77-78.

²⁵ B. VERHAEGEN, L'Enseignement universitaire au Zaïre, de Lovanium à l'UNAZA, 1958 – 1978, Editions l'Harmattan, Paris, 1978, p.140.

les structures sociales, et par l'enjeu politique national des pays assistés. Ces interventions conçues en fonction des conditions et des intérêts des pays riches et exécutées par un corps d'experts contrôlés par eux, exercent une influence perturbatrice qui peut à la limite déstabiliser et désarticuler complètement les sociétés réceptrices.

CHAPITRE III : CAUSES ET CONSEQUENCES DE LA DEGRADATION SCOLAIRE

La déperdition scolaire dans les écoles de Kinshasa en général et de la commune de Ngaba en particulier est un phénomène social qui ne cesse de prendre des allures de plus en plus vertigineuses à tel point qu'un enfant qui commence l'année scolaire n'est pas sur de l'achever compte tenu de plusieurs facteurs liés à la vie sociale.

Il sera question dans ce chapitre d'analyser les causes, les conséquences de ces déperditions en vue d'aboutir à l'interprétation des résultats obtenus à partir des investigations de terrain

Section 1 : Causes de la déperdition scolaire

La déperdition scolaire dans la ville de Kinshasa en général et dans la commune de Ngaba en particulier est un phénomène qui affecte le plus grand nombre d'enfants ; victimes de crise généralisée, depuis de trois décennies dans l'ensemble du pays. Les causes de la déperdition sont multiples dont les plus essentielles sont la précarité de la vie en famille, les paramètres économiques, le rôle ambigu de l'école et celui joué par les pouvoirs publics, c'est-à-dire l'Etat congolais.

1.1.1 Précarité de la vie en famille

La famille selon Béatrice Barbusse et Dominique Glaymann, est sans doute l'agent socialisateur fondamental. Elle transmet des valeurs, des normes et des habitudes à travers une multitude de pratiques et d'échanges quotidiennes. Les apprentissages et l'éducation forment une composante majeure de toute socialisation. La famille contribue ainsi fortement à transmettre le langage, la politesse, la solidarité... (26).

Parlant des fonctions économiques, ces auteurs rassurent que la famille est une unité de consommation et de production. En effet, c'est dans le cadre familial que l'on réalise la plupart de nos

²⁶ BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D., op. cit, p.88.

achats de consommation. Chaque événement familial (une naissance, une installation, un déménagement, l'éducation des enfants, le renouvellement des appareils ménagers, les vacances...) est une source de dépense potentielle.

En tant que groupe social, la famille doit accomplir une fonction instrumentale (qui consiste à assurer la subsistance du groupe considéré) que les hommes prennent en charge, et une fonction expressive (qui consiste à assurer le bon fonctionnement tant sur le plan pratique qu'affectif de la famille) prise en charge par les femmes (27).

Jean-Hugues Dechaux soutient que l'éducation des enfants reste un objectif prioritaire des parents et l'une des fonctions principales de la famille. Les parents s'efforcent de préparer et de gérer mieux la carrière scolaire de leurs enfants. Le suivi scolaire demande un lourd investissement temporel. Si la préoccupation scolaire n'est nulle part négligeable, la mobilisation des familles est très variable selon leurs profils sociaux. Schématiquement, la famille se mobilise d'autant plus qu'elle dispose d'atouts : temps, mais surtout compétences, argent, relations sociales et familiarité avec les exigences du système scolaire (28).

Contrairement aux principes ci-dessus énumérés pour la prise en charge scolaire des enfants en famille, la situation de précarité que connaissent la plupart des familles congolaises sont loin d'accomplir cette tâche pourtant légitime.

Depuis plus de trois décennies comme annoncé précédemment, la situation socio-économique s'est sensiblement dégradée à la suite des événements malheureux des pillages des biens publics et privés, de la mauvaise gouvernance de la chose publique, de la corruption, du détournement des deniers publics et des différentes guerres dites de libération organisées délibérément en vue de procéder au pillage systématique des ressources naturelles du pays.

²⁷ BARBUSSE, B. et GLAYMANN, D., op. cit, p.88..

²⁸ J.H. DECHAUX, op. cit, pp.51-59.

A cet effet, le chômage s'est installé du fait que la plupart des parents ont perdu du travail et tous les avantages y afférents. Le manque de revenus nécessaires a constitué un handicap majeur pour subvenir aux besoins familiaux et surtout ceux de la scolarisation. Même en se lançant dans la débrouillardise, les parents ne parviennent pas à s'acquitter normalement de leurs obligations vis-à-vis des institutions scolaires. Les enfants se voient régulièrement sommés de ne pas suivre les cours, ce qui les décourage et les incite même à l'abandon.

1.1.2. Les paramètres économiques

De plus en plus, le système économique qui s'est effondré cause d'énormes peines au mode de vie des citoyens dont les répercussions sont visibles. Même les aides accordées à titre de prêts d'investissement par les grandes institutions financières internationales n'arrivent pas à donner des résultats escomptés.

On constate que le revenu perçu en guise des prêts par la Banque Mondiale ou le Fonds Monétaire International n'a servi que les dirigeants dans leurs intérêts personnels. C'est ce qui fait dire William Easterly qu'il est difficile de comprendre comment Mobutu Sese Seko, le Président du Zaïre qui a détourné à son profit personnel des milliards de dollars, a pu bénéficier de neuf prêts d'ajustement ⁽²⁹⁾.

Cette situation nous amène à comprendre les raisons de fermeture ou de faillite de la plupart des entreprises publiques. Tel est le cas de la Minière de Bakwanga (MIBA), de la Générale des Carrières des Mines (GECAMINES), de la Société Minière de Kivu (SOMINKI) et tant d'autres qui fonctionnent à ralenti ou leur gestion confiée aux privés.

Nous croyons ainsi que l'économie doit demeurer au service du social. Ce qui n'est pas le cas pour la République Démocratique du Congo où la crise économique a rendu sa population plus pauvre qu'avant. Ceci amène Easterly à dire que les inégalités criantes

²⁹ W. EASTERLY, *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ?* Editions Nouveaux Horizons, Paris, 2013, p.40.

apparaissent comme le premier coupable. Soit une nation composée d'une majorité pauvre qui ne détient que sa force de travail et d'une minorité riche qui possède les autres facteurs de production, la terre et le capital ⁽³⁰⁾.

Par rapport à l'économie, nous pensons que l'absence de travail est le premier facteur de pauvreté. Lorsqu'un individu vit au chômage, il lui est difficile de résoudre les problèmes liés à la vie ainsi qu'à la survie des membres de sa famille. La déperdition scolaire est un phénomène fréquent qui touche à la vie des enfants issus des familles pauvres.

1.1.3. Le rôle ambigu de l'école

Après la famille, l'école est la deuxième instance qui contribue à la scolarisation de l'enfant. Toute éducation part toujours de la famille pour se prolonger jusqu'à l'institution scolaire où l'enfant, dès le bas-âge apprend les rudiments des connaissances scientifiques telles que savoir lire, savoir écrire et savoir calculer.

De nos jours où l'on parle de la massification de l'enseignement, l'école n'est plus une institution réservée aux enfants de certaines familles nanties, mais par contre elle est perçue comme une instance d'instruction pour tous les enfants issus des différentes catégories sociales quelle que soit l'origine sociale des parents.

Tel est le cas de la constitution congolaise qui rend l'école obligatoire pour tout enfant sans aucune discrimination. Sur le plan théorique, l'Etat congolais prône la gratuité de l'enseignement primaire sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo. En dehors de la gratuité, il a toujours été décidé également de l'égalité des chances, l'intégration des jeunes tout en cherchant après la formation, de fournir à l'économie des travailleurs qualifiés dans les différents domaines de la vie sociale.

Mais malheureusement, tous ces beaux discours sur la gratuité de l'enseignement ne répondent pas à la réalité de terrain,

³⁰ W. EASTERLY, *op. cit.*

mais par contre, contribuent à l'endormissement des consciences et à masquer la vérité. L'inégalité des chances devant l'école est un phénomène persistant étant donné que la réussite scolaire est aujourd'hui tributaire de la situation sociale des parents, c'est-à-dire de leurs statuts sociaux.

Les familles pauvres comme cela est le cas pour la plupart des familles à Kinshasa, éprouvent des peines à supporter le poids de la scolarisation des enfants. Beaucoup d'entre eux débutent l'année scolaire à ses débuts et finissent par abandonner le cursus faute des moyens conséquents. L'exorbitance des frais scolaires dans les écoles tant publiques que privées constitue un facteur qui bloque les enfants de certaines familles défavorisées à accéder à l'institution scolaire.

1.1.4. Le rôle des pouvoirs publics

La question de la déperdition scolaire des élèves touche directement l'Etat congolais dont la mission essentielle consiste à la répartition équitable et rationnelle des ressources nationales au profit de toutes les communautés habitant le territoire. Et pourtant, tous les textes légaux en rapport avec l'administration mettent en exergue l'égalité des droits et des chances dans tous les domaines.

Aujourd'hui, comme hier, les pouvoirs publics semblent démissionner vis-à-vis de ses responsabilités et engagements à l'endroit de la population pour laquelle ils ont reçu le mandat naturel de protéger et servir. La rémunération des fonctionnaires de l'Etat, des enseignants et des militaires demeure dérisoire à tel point que ces derniers ne savent pas accéder aux services sociaux de base.

Le salaire de misère perçu mensuellement est loin de répondre aux exigences habituelles du vécu quotidien et de couvrir les besoins alimentaires, scolaires, sanitaires, vestimentaires et de loisir des enfants et des autres membres de familles. Envoyer l'enfant à l'école constitue un casse-tête dans la ville de Kinshasa en général et particulièrement dans la commune de Ngaba frappée par une forte pauvreté.

Section 2 : Conséquences de la déperdition scolaire

Plusieurs conséquences découlent à la suite de la déperdition scolaire des élèves tant au niveau de la famille que de la société, parmi lesquelles nous pouvons citer la réduction de l'autorité parentale, le vagabondage, la délinquance, l'attrait au banditisme, la prostitution et le phénomène fille-mère.

2.1.1. La réduction de l'autorité parentale

Les enfants frappés par la déperdition scolaire, tout en étant influencés par l'oisiveté, finissent dans la plupart des cas, à changer de comportement vis-à-vis des parents et de la société. Ils ressentent à la longue la lassitude, le découragement, le rejet et l'esprit de vengeance à l'endroit de tous ceux qu'ils jugent de près ou de loin comme responsables de leur situation.

C'est pour cette raison que la famille passe pour la première cible du fait que les parents n'ont pas su assurer leurs responsabilités comme géniteurs. Cette incapacité de prendre en charge les besoins scolaires des enfants sont perçus par ceux-ci comme une fuite de responsabilité et les amènent au mépris des parents et à la désobéissance. La situation pourrait davantage s'aggraver surtout lorsque les besoins alimentaires ne trouvent pas de satisfaction.

A cet effet, l'esprit de révolte accapare les enfants qui vont vivre en contradiction avec les parents. Ceux-ci à leur tour perdent leur autorité et cessent d'être des modèles aux yeux de leurs enfants qui les accusent de tous les maux. Par conséquent, leur prestige va diminuer sensiblement car les enfants seraient tentés de chercher ou de penser un autre mode de vie. C'est ainsi que certains d'entre eux sont pris en charge par les autres membres de famille.

2.1.2. Le vagabondage

Il est difficile de retenir les enfants à la maison lorsqu'ils ne fréquentent pas l'école car celle-ci leur permet d'être occupés avec des travaux à domicile. Par contre, la déperdition scolaire les stimule et prédispose à la ruse. De temps en temps, celle-ci devient pour eux un

lieu privilégié où ils se sentent à l'aise en participant aux discussions sur n'importe quel sujet d'actualité, surtout en matière de sport et de la musique.

Lorsqu'ils sont dehors du toit familial, ils sont attirés par des jeux dont la finalité est de gagner un peu de sous pour se prendre en charge face à certains besoins. Rien ne peut les arrêter dans leur errance où ils se sentent épanouis et trouver des solutions à leur oisiveté. Ils se plaisent dans la rue car rester à la maison constitue un acte suicidaire.

Notons cependant que dans leur folie de vagabondage, les parents n'ont plus la force de les retenir à la maison dès par leur impuissance de ne pas pouvoir les aider à poursuivre et achever les études.

2.1.3. La délinquance et le banditisme

Le vagabondage amène certains enfants à la délinquance. Le comportement des enfants varie d'un milieu à un autre. C'est dans la rue que les jeunes apprennent à voler, escroquer et commettre des actes immoraux tels que le viol, le crime, etc. L'éducation reçue en famille vole en éclat par rapport à celle de la rue qui s'impose et s'enracine dans tout leur être.

Faire le mal est une nécessité de vie, de survie et de se faire valoir auprès de leurs pairs. Ils utilisent la ruse pour obtenir les faveurs de ceux qui les écoutent. Leur prestige s'accroît à chaque fois qu'ils posent des actes immoraux, participent aux crimes. A cet effet, ceux qui volent et tuent n'opèrent pas en solitaires. Ils appartiennent à diverses bandes rivales en raison de la philosophie et des intérêts.

Il sied de dire qu'à force de demeurer dans ces groupes de mort, ces jeunes deviennent insensibles aux peines des autres dont ils n'ont pas pitié. Ils blessent, arrachent les membres des corps et tuent leurs victimes tout en détruisant et en emportant leurs biens. La plupart de ces malfaiteurs œuvrent la nuit à l'aide des instruments de mort comme les machettes et les armes à feu. Après leurs forfaits, ils se partagent le butin à des endroits où ils se sentent en sécurité.

Pendant la journée, certains regagnent le toit familial, d'autres opèrent au niveau des arrêts de bus pour s'emparer des téléphones et autres biens de valeurs tout en se faisant passer pour des porteurs de marchandises ou aidant les conducteurs à obtenir plus des clients possibles à bord de leurs véhicules.

Ces valeurs et criminels sont régulièrement arrêtés et relâchés car bénéficiant de la complicité de certains membres de la police qui les alimentent en armes de guerres. Cette réalité semble se perpétuer à cause de la non-application des sanctions disciplinaires exemplaires et aussi par rapport au pourrissement de la situation sociale dans un environnement touché gravement par la crise économique.

2.1.4. La prostitution et l'émergence du phénomène fille-mère

L'une des plus funestes conséquences de la déperdition scolaire est la prostitution. Les jeunes filles qui abandonnent l'école faute de soutien, finissent par s'engager dans la commercialisation de la chair, car croient-elles, va leur apporter les moyens nécessaires pour une autoprise en charge. La pratique de ce métier leur permet l'achat des habits, des bijoux, des biens de première nécessité et dans une certaine mesure de secourir de temps en temps la famille en détresse. Certaines filles sont poussées parfois dans cette voie par leurs propres mères pour des raisons de pauvreté.

Disons également que la prostitution ne garantit pas la vie par les avantages matériels et les privilèges qu'elle accorde aux prostituées, car elle peut également être à la base de plusieurs maux tels que les infections sexuellement transmissibles et les grossesses indésirables, c'est-à-dire non souhaitées. Dans ce cas, l'argent perçu pourrait servir au traitement des maladies qui occasionnaient même la mort précoce.

Pour ce qui concerne les grossesses non planifiées, ce sont des êtres innocents qui naissent et seront soumis aux caprices de ces jeunes femmes. En plus, ce genre d'enfants grandissent à la fois dans la misère et dans la douleur, subissent les injustices non seulement de

la famille par manque de, mais également de la société qui manifeste soit carence affective, de l'indifférence, soit du mépris à leur égard.

Face à ce rejet, ces enfants, devenus à leur tour adultes, ils sont prêts de rendre le mal par le mal et sont capables de poser des actes inhumains dans le seul de se venger contre la société. C'est parmi ces enfants qu'on rencontre des escrocs, des valeurs et des criminels. Leur comportement va reposer sur la haine, la rancœur et le ressentiment. Ne dit-on pas que rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

Section 3 : Présentation, analyse et interprétation des résultats

Dans cette section, nous allons présenter, analyser et interpréter les données de notre enquête de terrain.

3.1. Population d'enquête et échantillonnage

3.1.1. Population

Par population ou univers, il faut entendre un ensemble fini, délimité dans le temps et dans l'espace qui fait l'objet de l'étude. Nous avons mené nos investigations plus précisément dans la commune de Ngaba où le choix des enquêtés a porté sur les familles à partir de responsables et parents d'élèves.

3.1.2. Echantillon

L'échantillon est un sous-ensemble d'une population statistique à partir duquel on cherche à obtenir des résultats généralisables à la population de référence. Il existe plusieurs techniques de constitution. Par rapport à notre enquête, nous avons recouru à l'échantillon accidentel ⁽³¹⁾.

Cet échantillon est constitué par les premières personnes qui tombent sous la main du chercheur, c'est-à-dire les premières

³¹ A. NKUANZAKA, op. cit, p.111.

personnes qu'il rencontre dans son univers d'enquête, jusqu'à l'obtention du nombre préalablement déterminé ⁽³²⁾.

Face aux réalités de notre terrain, nous avons interrogé 30 personnes rencontrées tout au long des enquêtes, tous responsables des familles.

3.1.3. Protocole d'enquête

Notre protocole d'enquête a englobé 14 questions dont 7 nous ont permis d'identifier les enquêtés à travers les variables : sexe, âge, niveau d'étude, profession exercée, étant matrimonial, confession religieuse et nombre d'enfants tandis que 7 autres questions ont porté sur les opinions.

3.2. Résultats enregistrés

Dans ce point, nous allons, sur base des tableaux statistiques, commenter les différentes données recueillies auprès de nos enquêtés illustrent à cet effet les éléments d'identification et leurs opinions sur la question de la déperdition scolaire.

3.2.1. Données relatives à l'identification des enquêtés

Tableau n°1 : Personnes enquêtées selon le sexe

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	18	60
Féminin	12	40
Total	30	100

Source : Notre enquête de terrain

Il résulte de ce tableau que 60% de nos enquêtés sont des hommes comparativement aux femmes qui représentent 40%

³² Lexique de Sociologie, op. cit, p.69.

Tableau n°2 : Personnes enquêtées selon la tranche d'âge

Tranche d'âge	Effectif	Pourcentage
18 – 23 ans	2	6,6
24 – 29 ans	4	13,3
30 – 35 ans	9	30
36 – 41 ans	5	16,6
42 ans et plus	10	33,3
Total	30	100

Ce tableau nous indique que 6,6% constituent le nombre d'enquêtés dont l'âge varie entre 18 et 23 ans ; 13,3% ont l'âge variant entre 24 et 29 ans ; 30% possèdent l'âge qui varie entre 30 et 35 ans ; 16,6% ont l'âge qui varie entre 36 et 41 ans alors que 33,3% sont des enquêtés dont l'âge va de 42 ans au-delà.

Tableau n°3 : Personnes interrogées selon le niveau d'instruction

Niveau d'étude	Effectif	Pourcentage
Primaire	5	16,6
Secondaire	12	40
Supérieur	7	23,3
Sans niveau	6	20
Total	30	100

Ce tableau nous renseigne que 16,6% de personnes interrogées sont du niveau primaire ; 40% du niveau secondaire ; 23,3% du niveau supérieur et 20% sont sans niveau.

Tableau n° : Personnes interrogées selon la profession exercée

Type de profession	Effectif	Pourcentage
Fonctionnaires	5	16,6
Cadres et agents d'entreprises	3	10
Vendeurs	7	23,3
Sans profession	15	50
Total	30	100

Par rapport à la fonction des enquêtés, 16,6% sont fonctionnaires ; 10% sont cadres et agents d'entreprise ; 23,3% sont des vendeurs et 50% sont sans profession.

Tableau n°5 : Personnes interrogées selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Effectif	Pourcentage
Célibataire	0	0
Marié	25	83,3
Divorcé	3	10
Veuf (ve)	2	6,6
Total	30	100

Sur ce tableau, 83,3% des personnes interrogées sont mariées ; 10% sont divorcées et 6,6% sont veufs.

Tableau n°6 : Personnes interrogées selon la confession religieuse

Confession religieuse	Effectif	Pourcentage
Catholique	10	33,3
Protestante	4	13,3
Eglises de réveil	13	43,3
Autres	3	10
Total	30	100

Ce tableau renseigne que 33,3% sont catholiques ; 13,3% protestants ; 43,3% sont des églises de réveil et 10% prient ailleurs ou dans d'autres églises.

Tableau n°7 : Personnes interrogées selon le nombre d'enfants en charge

Enfants à charge	Effectif	Pourcentage
1 à 3	6	20
4 à 6	15	50
6 et plus	9	30
Total	30	100

Sur ce tableau, 20% des personnes interrogées ont entre 1 à 3 enfants ; 50% possèdent 4 à 6 personnes alors que 30% ont plus de 6 enfants.

3.2.2. Questions relatives aux opinions des enquêtés

Tableau n°8 : Fréquentation d'enfants à l'école

Opinion	Effectif	Pourcentage
Oui	25	83,3
Non	5	16,7
Total	30	100

Par rapport à ce tableau, 83,3% des personnes interrogées sont d'avis que leurs enfants fréquentent contre 16,6% de ceux qui n'étudient pas.

Tableau n°9 : Opinion de savoir si ceux qui commencent l'année scolaire l'achèvent

Avis	Effectif	Pourcentage
Oui	13	43,3
Non	17	56,7
Total	30	100

Il résulte de ce tableau que parmi les personnes interrogées 43,3% affirment commencer l'année scolaire et l'achèvent contre 56,6% qui ne l'achèvent pas.

Tableau n°10 : Raisons qui font que certains enfants ne puissent pas achever l'année scolaire

Raisons	Effectif	Pourcentage
Exorbitance des frais	19	63,3
Trop d'exigence à l'école	4	13,3
Corruption	3	10
Harcèlement sexuel	2	6,6
Autres choses	2	6,6
Total	30	100

Parmi les personnes interrogées, 63,3% ont parlé de l'exorbitance des frais ; 13,3% ont évoqué les exigences de l'école ; 10% la corruption et 6,6% ont parlé de harcèlement sexuel et autres choses.

Tableau n°11 : Causes majeures de la déperdition scolaire

Causes majeures	Effectif	Pourcentage
Pauvreté	15	50
Chômage	10	33,3
Volonté des enfants	5	16,7
Total	30	100

Il découle de ce tableau que 50% des enquêtés évoquent la pauvreté comme cause majeure, 33,3% parlent du chômage et 16,6% font allusion à la volonté des enfants.

Tableau n°12 : Opinions des enquêtés sur les conséquences de la déperdition scolaire

Opinions	Fréquence	Pourcentage
Vagabondage	5	16,6
Délinquance juvénile	8	26,6
Banditisme	10	33,3
Prostitution	7	23,3
Total	30	100

Il se dégage de ce tableau que 16,6% évoquent le vagabondage comme conséquence de la déperdition ; 26,6% parlent de la délinquance ; 33,3% font allusion au banditisme et 23,3% parlent de la prostitution.

Tableau n°13 : Opinions par rapport à l'apport de l'Etat

Avis	Fréquence	Pourcentage
Nul	25	83,3
Positif	2	6,6
Plus ou moins bien	3	10
Total	30	100

Sur ce tableau, 83,3% des personnes interrogées jugent nul l'apport de l'Etat ; 6,6% le jugent positif alors que 10% d'entre elles trouvent que cet apport est plus ou moins bien.

Tableau n°14 : Opinions sur ce que l'on doit faire pour rendre l'école obligatoire

Avis	Fréquence	Pourcentage
Octroi des facilités aux parents par l'Etat	8	26,6
Assurer la gratuité de l'enseignement	3	10
Créer beaucoup d'écoles	2	6,6
Créer des entreprises et bien rémunérer	17	56,6
Total	30	100

Le tableau ci-dessus indique que 26,6% des enquêtés parlant de l'octroi des facilités aux parents ; 10% préfèrent la gratuité de l'enseignement 6,6% envisagent la création de beaucoup d'écoles et 56,6% évoquent la création d'entreprises et bien rémunérer.

3.3. Analyse et interprétation des résultats

Pour rappel, notre étude a porté sur les causes et conséquences de la déperdition scolaire dans la commune de Ngaba où nous avons mené

nos investigations et celles d'opinion c'est à la suite de ces questions que nous avons eu des réponses qui nous permettent de bien saisir les causes de ces conséquences de la déperdition scolaire en vue de proposer des pistes de solution.

En ce qui concerne le sexe des personnes interrogées, la majorité est constituée des hommes, c'est-à-dire 60% contre 40% des femmes cette prédominance masculine se justifie dans la mesure où les hommes sont plus abordables et acceptent facilement de répondre aux questions d'un inconnu par rapport aux femmes souvent réticentes et trop réservées.

Pour ce qui relève de la tranche d'âge, la majorité ont plus de 42 ans. C'est à cet âge que les gens ont de plus en plus des responsabilités familiales et éprouvent d'énormes difficultés pour scolariser les enfants surtout lorsque les moyens manquent aux parents.

Quant au niveau d'instruction, le plus grand nombre des personnes interrogées sont du niveau secondaire. Cela se comprend dans le sens que la poursuite des études supérieures ou universitaires reste conditionnée aux moyens financiers alors que beaucoup de familles vivent dans la précarité.

Par rapport à la profession exercée, la plupart des enquêtés, c'est-à-dire 50% sont sans profession. C'est par là qu'on constate l'accroissement de la déperdition scolaire dans la commune de Ngaba à cause du chômage des parents.

Pour ce qui tient à l'état matrimonial, la plus grande majorité des enquêtes, c'est-à-dire 83,3% sont des personnes mariées et cela dans le sens que notre étude des informations émanant de vrais responsables de familles.

Concernant la confession religieuse, la plupart des personnes interrogées font partie des églises de réveil. On comprend par là que ces églises absorbent en leur sein des personnes sans revenus et comptant sur les prophéties des hommes de Dieu sur la bénédiction. L'espoir fait vivre dit-on.

Par rapport au nombre d'enfants en charge, la majorité des personnes interrogées possèdent de 4 à 6 enfants. Tel est le cas des individus qui sont convaincus que les enfants constituent une bénédiction et un don de Dieu. En outre, ils pensent qu'à l'âge avancé, ce sont les enfants qui vont les prendre en charge.

Quant à la question sur la fréquentation d'enfants à l'école, le plus grand nombre des enquêtés, c'est-à-dire 83,3% conforment cette fréquentation. Cette affirmation prouve à suffisance l'intérêt attaché à l'école par les parents qui veulent voir leurs enfants poursuivre les études jusqu'à les achever.

En ce qui concerne la question de savoir si ceux qui commencent l'année scolaire l'achèvent, la majorité des enquêtés disent non et croyons à cet effet que l'arrêt des études est fonction du niveau de vie des parents, donc de la pauvreté.

Lorsqu'il s'agit des raisons du non achèvement des études ou de l'abandon scolaire le plus grand nombre des personnes interrogées, c'est-à-dire 63,3% évoquent l'exorbitance des frais scolaires. La commune de Ngaba est l'une des plus pauvres de la ville de Kinshasa où les gens vivent difficilement et ne disposent pas d'assez des moyens pour la scolarisation de leurs enfants.

Pour ce qui a trait aux causes majeures de la déperdition scolaire, la majorité des enquêtés ont relevé la pauvreté des parents. La plupart des familles vivent dans la précarité par manque du minimum vital.

Par rapport aux conséquences de la déperdition scolaire, un bon nombre des personnes interrogées ont évoqué le banditisme comme palliatif à ce que la femme ni la société n'ont pu donner à ces enfants. C'est ce qui justifie l'ampleur de la criminalité. Pour les filles, les enquêtés parlent de la prostitution comme mode de vie par manque d'une réelle prise en charge par les parents. C'est pour cette raison que le phénomène de filles-mères prend de plus en plus de l'ampleur.

Quant en ce qui concerne l'apport de l'Etat dans la scolarisation des enfants, les enquêtés le jugent nul car les pouvoirs publics ont manqué à leur mission l'abandon des familles manquent du travail et ceux qui sont engagés perçoivent un salaire modique qui est loin de satisfaire à leurs principaux besoins.

Pour ce qui est des remèdes à cette situation, la majorité des enquêtés suggèrent à ce que l'Etat crée des entreprises pour donner du travail à ceux qui n'en ont pas et assurer une bonne rémunération tout en octroyant les avantages sociaux afin que la question de la déperdition scolaire soit élaguée. C'est donc cette manière que l'on parlera de l'école pour tous.

CONCLUSION GENERALE

L'analyse attentive des causes et conséquences de la déperdition scolaire à Kinshasa, en général et dans la commune de Ngaba, en particulier, a fait l'objet de notre dissertation du présent travail qui couronne la fin de notre premier cycle universitaire en sociologie.

C'est donc depuis des longues dates que nous observons ce phénomène récurrent qui ne cesse de s'amplifier. Le constat est qu'au début de chaque année scolaire, un nombre impressionnant d'enfants envahissent l'école dans le grand souci d'apprendre et de devenir utile à eux-mêmes, à leurs familles et à la société. Ce constat donc, a constitué l'essentiel de notre problématique à l'issue de laquelle nous nous sommes posé ces questions :

- Quels sont les facteurs déterminants de la déperdition scolaire à Ngaba ?
- Quelles en sont les conséquences ?
- Et que faire pour y remédier ?

En guise des réponses provisoires à ce questionnement, nous avons estimé que la déperdition scolaire serait liée à la précarité de la situation sociale de la plupart des parents frappés par le chômage, le manque d'emplois et des ressources financières.

En rapport avec les conséquences, la déperdition scolaire produirait des effets comme l'enfance délinquante, de la rue, le vol, le viol, l'association des malfaiteurs (Kuluna), la prostitution, etc. Et pour y remédier, la grande responsabilité incombe à l'Etat congolais qui devrait créer des conditions propices à l'apprentissage des enfants en créant des emplois en faveur des parents tout en améliorant les conditions de travail et de rémunération.

Après nos enquêtes de terrain, toutes nos hypothèses ont été confirmées. En ce qui concerne la méthodologie du travail, nous avons recouru à la méthode systémique et aux techniques d'observation simple, documentaire et à l'entretien. La compréhension du phénomène de la déperdition scolaire dans sa globalité tient à la

logique systémique qui met en exergue les rapports d'interdépendance entre les différents éléments. Ainsi, le déficit du système politique ne peut qu'entraîner la faillite du système économique et par conséquent celle du système éducatif.

Nous sommes convaincue que notre étude n'a pas su scruter tous les aspects qui concourent au phénomène de la déperdition scolaire, car bien d'autres travaux viendront combler nos lacunes pour le triomphe de la science.

En définitive, pour faire face à la déperdition scolaire et permettre à tous les élèves de jouir des bienfaits des études, nous pensons qu'il serait nécessaire que la famille, l'école et l'Etat tiennent compte de leurs rôles respectifs et de leur mission naturelle en vue d'assurer l'égalité de chance à tous les enfants face à l'institution scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

1. BARBUSSE Béatrice et GLAYMANN Dominique, *Introduction à la sociologie*, Editions Foucher, Paris, 2004.
2. DECHAUX Jean-Hugues, *Sociologie de la famille*, éditions La Découverte, Paris, 2007-209.
3. DURKHEIM E., *L'éducation morale*, Ed. Fabert, Paris, 2005.
4. DURKHEIM E., *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, Paris, 1973.
5. EASTERLY W., *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ?* Editions Nouveaux Horizons, Paris, 2013.
6. ERNY Pierre, *L'enseignement au Rwanda après l'indépendance (1962 – 1980)*, Editions L'Harmattan, Paris, 2003.
7. LABELLE J.M., *La réciprocité éducative*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996.
8. MPIANA, T. Jean-Pierre, *L'Université de Kinshasa à l'ère du partenariat éducatif*, Editions Academia – l'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 2017.
9. SCHWARTZENBERG R.G., *Sociologie politique*, 4^{ème} édition, Editions Montchrestien, Paris, 1988.
10. SHOMBA KINYAMBA, S., *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Presse de l'Université de Kinshasa, 2016.
11. VERHAEGEN B., *L'Enseignement universitaire au Zaïre, de Lovanium à l'UNAZA, 1958 – 1978*, Editions l'Harmattan, Paris, 1978.

II. Article de revue

1. VERHAEGEN Benoit, Méthodes et techniques dans la recherche en sciences sociales, *in Analyses sociales*, Volume 1, numéro 2, mars-avril, 1998, LASK, Kinshasa.

III. Dictionnaire et autre document

1. Petit Dictionnaire Larousse, 2010
2. Dictionnaire Micro Robert, Le Robert Paris, 1971.
3. Extrait Discours – programme du Chef de l'Etat devant le Parlement de transition, *in Congo-Afrique*, n°382, Février 2004.

IV. Thèse & TFC

1. FUNDJI NGUNGU, E., *Politiques et stratégies de la crise d'enseignement dans la ville de Kinshasa : une contribution sociologique*, Thèse de doctorat en sociologie, FSSAP, UNIKIN, 2011.
2. GOWE Benjamin, *De la participation du comité des parents dans la gestion des Ecoles conventionnées catholiques*, TFC en Sociologie FSSAP, UNIKIN, 2013-2014.
3. KILUMBI KILUMBI, *Le problème d'éducation en milieu urbain, cas de la ville de Kinshasa*, TFC en Sociologie, FSSAP, UNIKIN, 2001-2002.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
REMERCIEMENTS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
INTRODUCTION	1
1. PROBLEMATIQUE.....	1
2. HYPOTHESES.....	2
3. JUSTIFICATION DU CHOIX ET DE L'INTERET DU SUJET	3
4. ETAT DE LA QUESTION.....	4
5. DELIMITATION DU TRAVAIL	6
6. METHODOLOGIE DU TRAVAIL	7
6.1. <i>Méthode</i>	7
6.2. <i>Techniques</i>	8
7. DIFFICULTES RENCONTREES	9
8. SUBDIVISION DU TRAVAIL	9
CHAPITRE I : DEFINITION DES CONCEPTS ET PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE	10
SECTION 1 : DEFINITION DES CONCEPTS.....	10
1.1.1. <i>Déperdition</i>	10
1.1.2. <i>Déperdition scolaire</i>	11
1.1.3. <i>Ecole</i>	11
1.1.4. <i>Education</i>	12
SECTION 2 : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE NGABA.....	13
2.1. <i>Aperçu historique</i>	13
2.2. <i>Situation géographique</i>	14
2.2.1. <i>Délimitation territoriale</i>	14
2.2.2. <i>Climat et pluviosité</i>	14
2.2.3. <i>Superficie, topographie et altitude</i>	14
2.3. <i>Administration territoriale</i>	15
2.3.1. <i>Les autorités politico-administratives</i>	15
2.3.2. <i>Le personnel sous statut et sous contrat</i>	16
2.3.3. <i>Tableau synoptique de la population de Ngaba (2011)</i>	16
2.3.4. <i>Fonctionnement</i>	16
SECTION 2 : PERIODE POST COLONIALE.....	18
SECTION 3 : LE CONTEXTE ACTUEL DU SYSTEME EDUCATIF CONGOLAIS	20
CHAPITRE III : CAUSES ET CONSEQUENCES DE LA DEGRADATION SCOLAIRE	23
SECTION 1 : CAUSES DE LA DEPERDITION SCOLAIRE	23
1.1.1 <i>Précarité de la vie en famille</i>	23
1.1.2. <i>Les paramètres économiques</i>	25

1.1.3. <i>Le rôle ambigu de l'école</i>	26
1.1.4. <i>Le rôle des pouvoirs publics</i>	27
SECTION 2 : CONSEQUENCES DE LA DEPERDITION SCOLAIRE	28
2.1.1. <i>La réduction de l'autorité parentale</i>	28
2.1.2. <i>Le vagabondage</i>	28
2.1.3. <i>La délinquance et le banditisme</i>	29
2.1.4. <i>La prostitution et l'émergence du phénomène fille-mère</i>	30
SECTION 3 : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS	31
3.1. <i>Population d'enquête et échantillonnage</i>	31
3.1.1. <i>Population</i>	31
3.1.2. <i>Echantillon</i>	31
3.1.3. <i>Protocole d'enquête</i>	32
3.2. <i>Résultats enregistrés</i>	32
3.2.1. <i>Données relatives à l'identification des enquêtés</i>	32
3.2.2. <i>Questions relatives aux opinions des enquêtés</i>	35
3.3. <i>Analyse et interprétation des résultats</i>	38
CONCLUSION GENERALE	41
BIBLIOGRAPHIE	43
TABLE DES MATIERES	45